

REGLEMENT

Organisation : La villersoise nature est organisée par l'association VBE. L'épreuve est ouverte à tous les hommes et les femmes licenciés ou non à partir de la catégorie cadet. Le circuit se compose d'une boucle pour le 5.5 km et de 2 pour le 11 km. Le départ et l'arrivée se feront sur le stade de Villers-Bocage. Tout engagement est ferme et définitif et ne peut faire l'objet d'aucun remboursement pour quelques motifs que ce soit notamment lors de l'annulation de l'épreuve pour une raison climatique.

DIMANCHE 25 AOÛT 2024
LA VILLERSOISE NATURE
9h30 = 5.5KM // 10h = 11KM

Cession de dossier : Toute personne rétrocédant son dossier à une tierce personne ne sera reconnu responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toutes responsabilités en cas d'accident face à ce type de situation

Certificat médical : conformément à la loi 99-223 du 23 mars 1999 relative à la protection de la santé des sportifs et à la lutte contre le dopage, notamment à l'article 6 « chaque participant doit impérativement joindre au présent bulletin d'inscription un certificat médical ou sa copie datant de moins d'un an au moment de l'épreuve mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition».

Les participants licenciés à la fédération Française d'Athlétisme ou à la fédération Française de triathlon devront présenter à l'organisateur leur licence 2023-2024 ou le pass running FFA.

Assurance : responsabilité civile : les organisateurs sont couverts par la police souscrite auprès de l'assureur Groupama service médical : une antenne médicale sera sur place pendant le déroulement de la manifestation

Autorisation de droit à l'image : par sa participation à la villersoise nature chaque concurrent partenaire et toute personne sur le parcours autorise expressément les organisateurs à utiliser ou reproduire son nom son image sa prestation sportive et sa marque dans le cadre de la villersoise nature

Récompenses :

- coupe au premier de chaque catégorie
- lot à chaque participant
- tombola
- Kir offert

NOM :
PRÉNOM :
SEXE :
F
M
CATÉGORIE :
DATE DE NAISSANCE :
N° LICENCE FFA :
CLUB OU VILLE :
ADRESSE MAIL :
ENGAGEMENT À L'ORDRE DE VBE
Majoration 2€ sur place

5.5 KM = 9€
11 KM = 11€

Je joins obligatoirement un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition. De moins d'un an. Photocopie possible.

Date :
Signature :

limite d'inscription internet le 23 AOÛT 23h50